

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 1^{er} mars 2009 modifiant l'arrêté du 19 mai 2008 fixant la composition de la commission mentionnée au I et au I *bis* de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique

NOR : SASH0930208A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, et notamment son article L. 4111-2 (I et I *bis*) ;
Vu l'arrêté du 19 mai 2008 fixant la composition de la commission mentionnée aux I et I *bis* de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique ;
Vu l'arrêté du 23 juin 2008 modifiant l'arrêté du 19 mai 2008 fixant la composition de la commission mentionnée aux I et I *bis* de l'article L. 4111-2 du code de la santé publique,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 19 mai 2008 susvisé est ainsi modifié :

I. – Au 2^o dans la section compétente pour l'examen des autorisations présentées par les chirurgiens-dentistes ;

M. Alain SCOHY, représentant du conseil national de l'ordre des chirurgiens-dentistes, est nommé membre titulaire en remplacement de M. Joseph MACCOTTA, pour une durée allant jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

II. – Au 3^o dans la section compétente pour l'examen des demandes d'autorisation d'exercice présentées par les sages-femmes :

Mme Véronique LECOINTE-JOLLY, sage-femme directrice d'école, est nommée membre titulaire en remplacement de Mme Elisabeth SIMON, pour une durée allant jusqu'à l'expiration du mandat de son prédécesseur.

Article 2

La directrice l'hospitalisation et de l'organisation des soins est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 1^{er} mars 2009.

Pour la ministre et par délégation :

Par empêchement simultané
de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins,
du chef de service et de la sous-directrice
des ressources humaines du système de santé :
La chef de la cellule de gestion,

D. BARELLI